



**Ville de Sainte-Catherine-  
de-la-Jacques-Cartier**

## **AVIS DE PROMULGATION**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

**QUE** le conseil, à sa séance ordinaire du 25 janvier 2021, a adopté les règlements suivants :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 1530-2021**

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 485 000 \$ POUR LE PROLONGEMENT DE L'AVENUE DES CATHERINE ET DE LA RUE DÉSIRÉ-JUNEAU SUR UNE PARTIE DES LOTS 5 263 085 ET 6 295 323**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 1533-2021**

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 450 000 \$ POUR LES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE AINSI QUE LA CONSTRUCTION DE BASSINS DE RÉTENTION SUR DES PARTIES DES LOTS 4 366 531, 4 366 524, 6 332 217 ET 6 332 221, POUR LA MISE EN PLACE D'UN TROTTOIR SUR UNE PARTIE DU LOT 5 263 085, POUR LA MISE EN PLACE D'UN SENTIER MULTIFONCTIONNEL ET D'UN TROTTOIR SUR UNE PARTIE DES LOTS 5 263 085 ET 6 295 323 ET POUR DES TRAVAUX DE REPOSITIONNEMENT D'UNE SECTION D'UN COURS D'EAU**

**QUE** les règlements numéros 1530-2021 et 1533-2021 ont reçu l'approbation des personnes habiles à voter entre le 29 janvier et le 15 février 2021;

**QUE** les règlements ont reçu l'approbation complète du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 7 avril 2021;

**QUE** lesdits règlements entrent en vigueur selon la Loi.

Ces règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Toutefois, étant donné que les bureaux de la municipalité sont fermés au public pour une période indéterminée, nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site Internet de la municipalité.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 8 avril 2021.

La greffière adjointe  
et directrice des affaires juridiques,

Isabelle Bernier, OMA  
Avocate